



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1 /La location est effective une fois le contrat rempli, signé, précédé de la mention lu et approuvé, accompagné du chèque d'acompte d'un minimum de 30 %, du montant calculé , et de 10, 00 € de frais de dossier non remboursable. Dès réception et après encaissement de l'acompte vous recevrez la confirmation écrite qui devra être présentée le jour de votre arrivée à l'accueil.

2 /Le contrat est nominatif, il ne peut être cédé. En aucun cas, le nombre de locataires ne doit dépasser les capacités d'habitation des locations mentionnées sur le contrat.

3 /Les arrivées se font pour les locatifs à partir de 15 Heures et jusqu'à 19 h 00. En cas de retard pour l'arrivée, le locataire est prié d'avertir la réception du camping au 04 75 21 36 14. Une fiche inventaire se trouve à l'intérieur de l'hébergement, signalez toutes anomalies le jour même. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte.

4/Les départs des locatifs se font entre 7 H 30 et 11 H 00. Pour les emplacements, ceux-ci doivent être libérés et propres avant 12 h 00 le jour prévu du départ.

5/Paiement : Le solde doit être réglé un mois avant le jour de l'arrivée après re-calcul du séjour effectif. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée décalée ou de départ anticipée.

6/Annulation : En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier et vous resterez à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat.

Un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour si vous annulez plus de 16 jours avant la date de votre arrivée.

Un montant égal au total de votre séjour si vous annulez dans les 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

7 /Caution Pour les locatifs une caution de 100 euros garantie d'un hébergement propre et en bon état vous sera demandée à votre arrivée et vous sera restituée en fin de séjour après bon inventaire de départ, état des lieux, casse et détérioration éventuelles, déduites.

8 /Le ménage des locatifs lors de votre départ est à votre charge ou un forfait nettoyage vous sera facturé 30 Euros si le nettoyage n'est pas jugé satisfaisant, cette somme servira à offrir aux personnes qui vous succèdent un hébergement aussi propre que vous l'avez trouvé.

9 /Prévoir draps et linge de maison. Possibilité de location de draps 10€ la semaine par personne ou 5€ pour des draps jetables.

10/Toute arrivée retardée ou départ anticipé ne pourront donner lieu à remboursement.

11/ Sans nouvelle après 24 Heures de l'arrivée initiale prévue la direction se réserve le droit de disposer librement de la location.

12/Le contrat implique le respect du règlement intérieur du camping affiché à la réception et de se conformer aux dispositions et règlements en vigueur. Il appartient au client de s'assurer, le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie intempérie ou autre incident relevant de la responsabilité civil du client.

13 /Hors saison, certaines prestations peuvent être modifiées voir supprimées.

14 /Le gaz, l'eau et l'électricité sont inclus dans le tarif de location. Sauf du 01/04 au 24/04 et du 03/10 au 31/12. 15€ à la semaine et 3€ à la nuitée.

15 /Les animaux sont tolérés dans les locations. Les animaux ne doivent pas divaguer dans le camping et doivent être tenus en laisse en permanence. Les propriétaires doivent ramasser les salissures de leurs animaux et respecter la propreté. Les animaux ne doivent jamais rester seuls dans le locatif, sur la terrasse ou l'emplacement de camping. Tout manquement à ce règlement peut entraîner l'exclusion du camping sans pouvoir donner droit à remboursement du séjour restant.

16 /L'utilisation de friteuse électrique ou non, ainsi que les barbecues sont interdits à l'intérieur ou à l'extérieur des locations.

17 /Visiteurs :les invités doivent être présenté à l'accueil dès leur arrivée